METZLER
Asset Management

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à bien appréhender la nature et les risques liés à l'investissement dans ce Fonds. Il vous est conseillé de le lire pour décider en toute connaissance de cause d'investir ou non.

Metzler European Concentrated Growth / Class B (le « Compartiment »), un compartiment de Metzler International Investments p.l.c. (la « Société ») (ISIN: IE00B57RJ011)

Le Compartiment est géré par Metzler Ireland Limited (MIL), laquelle appartient au groupe de sociétés Metzler.

Objectifs et Politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de augmenter la valeur de ses investissements sur le long terme.

Le Fonds investira, de manière diversifiée, dans Européen des actions et des titres liés à des actions.

La part principale du Fonds sera investie sur 25-40 valeurs mobilières, avec un axe d'investissement porté sur les sociétés dotées de perspectives de croissance à long terme supérieures à la moyenne.

Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseursqui prévoient de retirer leur apport dans 5 à 10 ans.

Les investisseurs peuvent racheter leurs actions dans le Fonds tous les Jours de négociation / jours ouvrés des banques à Dublin et Francfort-sur-le-Main.

Le revenu net (déduction faite des charges) enregistré par le Fonds, attribuable à la Catégorie B, peut être distribué sur une base annuelle.

Les coûts de transaction du portefeuille sont payés sur les actifs du Compartiment. Les coûts viennent en sus des frais indiqués ci-après et peuvent avoir une incidence importante sur le rendement du Fonds.

Comprendre les termes employés:

Titres de actions: Titres représentant la propriété d¿une participation dans une entreprise.

Titres de créance : Titres représentant l'obligation d'un émetteur de rembourser un prêt à une date spécifiée et de payer des intérêts.

Dérivés: Instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, à savoir généralement des titres, indices, devises ou taux d'intérêt.

Instruments du marché monétaire: Instruments dont l'échéance est inférieure à 397 jours ou dont le taux d'intérêt est ajusté au moins une fois par an et qui offrent en conséquence un rendement similaire à celui d'un dépôt à terme à ladite échéance.

Pour toutes informations complémentaires relatives à la politique d'investissement, veuillez vous reporter à la section politique d'investissement de la fiche du fonds présentée dans le prospectus, lequel est disponible sur www.metzler-fonds.com

Profil de risque et de rendement

Risque faible — Risque élevé

Rendements généralement plus faibles — Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque indiquée pour ce Fonds est 6 compte tenu qu'il est largement investi dans des actions, et donc exposé aux mouvements des marchés actions de manière générale, et aux mouvements spécifiques des marchés actions régionaux.

La catégorie de risque sélectionnée est basée sur les données historiques, et ces données ne sauraient constituer un indicateur fiable des rendements à venir.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Fonds ne fournit ni garantie, ni protection du capital aux investisseurs.

En plus des risques pris en compte par l'indicateur, les risques suivants peuvent également être importants pour le Fonds:

Risque de change: Ce Compartiment peut également investir dans des actifs évalués dans des devises autres que l'euro. Ainsi, la valeur de votre investissement baissera en cas de hausse de l'euro par rapport à ces devises.

Pour toutes informations complémentaires relatives aux risques, veuillez vous reporter à la section 15 du prospectus du Compartiment, lequel est disponible sur www.metzler-fonds.com.

Frais

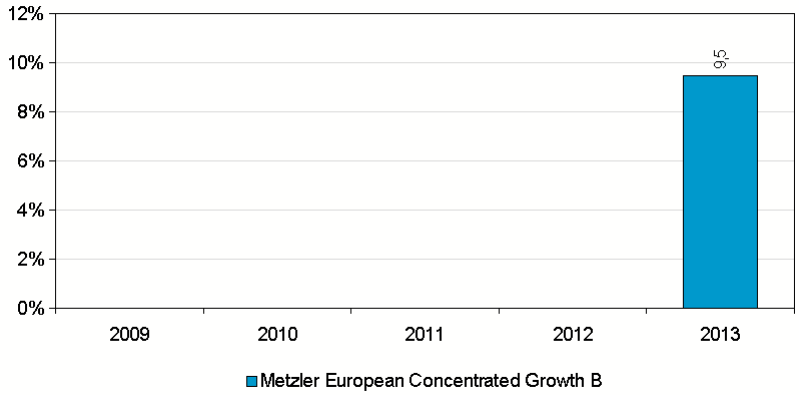
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement:	
Frais d'entrée Frais de sortie	5,00% 2,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Compartiment au cours d'une année:	
Frais courants	1,52%
Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions spécifiques:	
Commission d'échange/conversion : Aucune Commission de performance: Aucune	

Les frais que vous versez sont utilisés pour régler les coûts d'exploitation du Compartiment, dont les coûts de marketing et de distribution.

Ces frais réduisent le taux de croissance potentiel de votre investissement. Les frais d'entrée/de sortie présentés correspondent au montant maximal. Dans certains cas, vous pouvez bénéficier de réductions - veuillez consulter votre conseiller ou distributeur financier. La souscription minimale initiale relative aux Actions de Catégorie B est de 500 000 EUR. Le montant des frais courants est basé sur les charges de l'exercice clôturé le septembre 2013. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. Les commissions de performance et les coûts de transaction du Portefeuille ne sont pas pris(es) en compte, excepté en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds sur l'achat ou la vente de parts dans d'autres organismes de placement collectif.

Pour toutes informations complémentaires relatives aux frais, commissions de performance ou à leur calcul, veuillez vous reporter à la section 6 du prospectus de la Société, lequel est disponible sur www.metzler-fonds.com.

Performance passée



La performance passée n'est pas un indicateur valable de la performance future.

Les coûts et frais sont déduits de la performance, hormis les frais d'entrée.

La performance passée est calculée en Euro.

Les Fonds a été lancée en 2011

La Catégorie a été lancée en 2012.

Renseignements pratiques

Les actifs du Compartiment sont détenus par son dépositaire, à savoir Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Le Compartiment appartient à la Société. Les informations complémentaires relatives au Compartiment (incluant le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel subséquent) sont disponibles sans frais, en anglais, sur www.metzler-fonds.com. Le prospectus, le rapport annuel et le rapport semestriel comprennent tous les compartiments de la Société.

La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Compartiment.

Les investisseurs sont invités à consulter leurs propres conseillers fiscaux avant d'investir dans le Compartiment.

MIL engage sa responsabilité sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui se révèleraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.

Les investisseurs peuvent racheter leurs actions dans le Compartiment (ou une fraction de celles-ci) en soumettant une demande de rachat écrite et signée par voie postale/fax à MIL ou à son agent agréé. Les investisseurs peuvent échanger leurs actions dans le Compartiment contre des actions d'autres compartiments de la Société, sous réserve de satisfaire aux critères applicables aux placements dans le ou les autres compartiments. Les informations complémentaires relatives à l'échange sont présentées dans le Prospectus, section 7 E.

La Société est structurée comme une société d'investissement à capital variable à responsabilité séparée entre ses compartiments.

Ce document fait référence à la classe B de Metzler European Concentrated Growth. Des catégories d'actions supplémentaires peuvent être proposées dans ce Fonds - veuillez vous reporter au prospectus, consulter le site Internet www.metzler-fonds.com ou contacter MIL pour tout complément d'information. Veuillez noter que les catégories d'actions peuvent ne pas être toutes distribuées dans votre juridiction.

Ce Compartiment est agréé en Irlande et réglementé par la Banque Centrale d'Irlande. MIL est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Ces informations clés aux investisseurs sont exactes au 14.2.2014.